



Non à la modulation patronale du temps de travail Non aux HZC !

En annulant le travail mardi dernier et en utilisant les HZC, la direction nous a tous mis d'accord dans les ateliers. D'autant plus que cet épisode de mauvais temps était prévu depuis plusieurs jours par toutes les météo d'Europe, mais la direction n'a rien anticipé !

Ce n'est pas aux salariés de payer les pots cassés de l'organisation de la production en flux tendu.

Ce système de « juste à temps » rapporte beaucoup à Toyota quand ça marche, mais dès que ça coince, qu'il y a un grain de sable... Toyota nous le fait payer.

Et la direction en remet une louche avec les annonces faites au CSE extra du vendredi 12 février !

Alors, on est tous contre les HZC et la modulation du temps de travail sauce Toyota !

En 2017, la direction de Toyota a fait signer à quelques délégués CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC un accord de modulation patronale du temps de travail baptisé « TNGA, accord pour l'avenir de TMMF », accord à durée indéterminée.

En faisant signer cela, la direction de l'usine avait plusieurs objectifs :

- **Supprimer les acquis de la grève de 2009** qui prévoyaient non seulement le maintien du salaire à 100% durant la journée suivant un arrêt de production, mais aussi le recours au chômage partiel payé au maximum prévu par la loi si l'arrêt de production se poursuivait au-delà d'une journée.
- **Aggraver la flexibilité pour les travailleurs** avec la possibilité de moduler le temps de travail sur des périodes de 3 ans en instaurant un compteur HZC où on devient tous redevables à Toyota, au moindre coût, puisqu'on n'est plus payés que 2h48 pour un samedi supplémentaire, et qu'on doit dorénavant poser un jour de congé quand on ne peut pas venir ce samedi-là (à condition que le congé soit accordé !).

AVANT :

- 1 jour d'arrêt payé intégralement pour tous, CDI, CDD, intérimaires
- Rattrapage un samedi matin 7h + 25% majoration = **8h45 minutes payées**
- Rattrapage un dimanche de nuit : 7h +100% majoration = **14h payées**
- Pas besoin de poser un CP pour un samedi ou un dimanche de nuit

AUJOURD'HUI, depuis 2018 :

- 1 jour d'arrêt en HZC négatif
- Rattrapage un samedi matin 40% de 7h payés = **2h48 minutes payées**
- Rattrapage un dimanche de nuit : 100% de 7h payés = **7h payées**
- Obligation de poser un CP pour éventuellement bénéficier d'une dispense

Les pertes sont encore plus grandes si on compare 2 situations qui dureraient 3 jours supplémentaires :

AVANT pour au total 4 jours d'arrêt consécutifs :

- 1 jour d'arrêt payé intégralement et 3 jours chômage partiel à 95% du net pour tous, CDI, CDD, intérimaires
- Rattrapage 4 samedis matin majorés = **35h payées**
- Rattrapage 4 dimanches de nuit majorés : **56h payées**

AUJOURD'HUI pour au total 4 jours d'arrêts consécutifs, depuis 2018 :

- 4 jours d'arrêts en HZC négatif
- Rattrapage 4 samedis matin = **11h12 minutes payées**
- Rattrapage 4 dimanches de nuit = **28h payées**

Alors, le problème n'est pas de revendiquer « une prime de flexibilité », ou de nouvelles discussions pour essayer de gratter quelques miettes à la marge.

Ce ne sont pas nos horaires ou nos salaires qui doivent être flexibles, mais les profits !

Malgré le Covid, Toyota annoncerait plus de 15 milliards d'euros de bénéfice pour l'année fiscale 2020/2021. Largement de quoi supporter les aléas de la production sans s'attaquer à nos emplois, nos horaires et nos salaires !

Cela dépend de notre capacité à nous rassembler, nous mobiliser, instaurer un rapport de force, et pas de discussions inefficaces entre quelques délégués et la direction.

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

Edith WEISSHAUPT
Guillaume VASSEUR
Catherine ZAKRZEWSKI
Sylvain NIGUET

06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
06 88 23 11 73 (Ass. Eq. verte)
06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)

ou par mail : cgt.toyota@live.fr



La CGT Toyota Onnaing

Et notre site : www.cgttoyota.fr